



Réponse de VNF au cahier d'acteur n°25 Fédération de Seine-et-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Question du cahier d'acteur :

« Peut-on compenser écologiquement les modifications structurelles engendrées ?

La phase précédente de mise au grand gabarit constitue le contre-exemple parfait, avec l'absence de mesures compensatoires étudiées avec soin, y compris la non réalisation du peu de mesures envisagées à cette époque. »

Réponse de VNF :

Il est prévu, au stade actuel des études, une provision financière de 8% du montant total du coût scénario pour la compensation des impacts résiduels. Cette provision relativement importante constitue une hypothèse prudente.

Pour l'instant, aucune mesure compensatoire n'est décidée. En effet, ces mesures dépendent du scénario éventuellement retenu à l'issue du débat, et devront être précisées en fonction de l'identification rigoureuse, en concertation avec les acteurs du territoire, de ses impacts « résiduels ». Une fois ceux-ci déterminés et partagés avec les acteurs du territoire, une recherche de mesures compensatoires adaptées pourrait s'engager.

D'ores et déjà, plusieurs pistes ont été identifiées au niveau local, à titre d'exemples :

- reconnexion d'anciennes coupures de méandres ;
- achat et gestion de parcelles ayant un intérêt écologique important ;
- recréation de milieux exceptionnels.

Il pourra également s'agir de mesures compensatoires plus globales :

- réaménagement hydroécologique de la Seine dans l'Aube ;
- connexion de certaines boucles de la Seine en amont de la Grande Bosse ;
- participation financière et technique au Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) et pour certaines espèces menacées (pie grièche...).

Dans le cas d'une décision de poursuivre le projet à l'issue du débat public, VNF s'engage à définir, en amont de l'enquête publique et en concertation avec les acteurs concernés, l'ensemble des mesures de compensations nécessaires ainsi que leurs modalités de suivi et de gestion qui devront également être prévues.